



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2024/2025



Version 21/11/2024

Nom du tournoi :	Bonsoir Bad'ames III
N° de dossier Poona :	2405010
Club ou comité organisateur du tournoi :	Badminton Club Grenoble
Lieu de la compétition :	Gymnase Chorier, 12 rue Henri le Châtelier 38000 Grenoble

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :

Il s'agit d'un tournoi nocturne

Elle se déroule en application des règlements de la FFBA, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Le niveau géographique de la compétition est :

2) La compétition se déroule du : au

3) Dans : salle(s) et sur terrains

Salle 1 = terrains

Salle 2 = terrains

Salle 3 = terrains

Salle 4 = terrains

4) Le logiciel utilisé sera :

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est :

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueuses allant de à

inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBA.

8) Les disciplines sont les suivantes :

<input type="text"/>	SD	<input type="text" value="oui"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----	----------------------------------	----------------------	----------------------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

<input type="text"/>

9) Chaque joueur peut participer à maximum : discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera	individuellement ou par club		
13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au	01/04	2025	
Le nombre maximum de joueurs sera de	32	pour l'ensemble de la compétition	
Une liste d'attente sera établie	pour l'ensemble de la compétition		en cas de surnombre selon les critères suivants :
Critère 1 - Date de paiement			
14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)			
adresse mail :			
lien BadNet :	https://badnet.fr/tournoi/accueil?eventid=29820		
adresse postale :			
15) La joueuse devra être licenciée	à la date du tirage au sort		
16) Les droits d'engagement sont de :			
1 tableau	12	2 tableaux	3 tableaux
Par équipes			
17) Le paiement se fera	individuellement ou par club		
18) Le paiement est à effectuer			
En ligne sur badnet			
19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :	03/04	2025	
La confection des tableaux sera effectuée le :	03/04	2025	
La confection des tableaux sera faite en tenant compte	du CPPH		

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) La joueuse doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à david.chailou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Liste d'attente à partir de 32 inscrites : Premier critère pour l'intégration dans la liste principale => Date de paiement de l'inscription

DURANT LE TOURNOI

23) Toute joueuse doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Toute joueuse désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera

Linton S

Le volant de référence plastique sera

Yonex Mavis 600

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif. Les joueuses qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage intégral

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueuses auront le droit à

trois minutes

de prise de contact avec le

terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

30) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

31) Pour tout volant touchant une structure fixe

À remettre une fois au service et faute en jeu

Pour tout volant touchant une structure amovible

À remettre une fois au service et faute en jeu

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Critère de prise en compte d'inscription N°1 : Inscription + Paiement

L'organisation se réserve la possibilité de faire des poules de 3 afin de constituer des poules les plus cohérentes possibles d'un point de vue niveau des joueuses, tout en assurant le bon déroulé de la compétition. Les organisateurs, en accord avec le JA, se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, et de prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne organisation et au bon déroulement du tournoi.

Le Gymnase et les terrains seront accessibles aux joueuses à partir de 18h le jour du tournoi.

